



TRANSPORTEUR TTR 660



Notice d'Utilisation et d'Entretien

MGM snc

Via Mariano Guzzini, n°4

62019 RECANATI (MC) - ITALIE

Tél. : + 39 0717578051 – Fax: + 39 0717578682

Courriel: info@mgmsnc.it

Sommaire

1. INTRODUCTION	3
1.1 INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE	3
1.2. FORMATION	4
1.3 SYMBOLES UTILISES	4
1.4 À LIRE TOUT DE SUITE	5
2. UTILISATION	5
3. DESCRIPTION DE LA MACHINE	6
3.1 DESCRIPTION GENERALE	6
3.2 DESCRIPTION DES COMMANDES	6
3.3 CARACTERISTIQUES ET PRESTATIONS	7
4. DÉPLACEMENT ET TRANSPORT	8
5. REMISAGE DE LA MACHINE	8
6. REGLAGE DU PLATEAU BASCULANT	8
7. UTILISATION DE LA MACHINE	9
7.1 PLEIN DE CARBURANT	9
7.2 DEMARRAGE DE LA MACHINE	9
7.3 UTILISATION	9
7.4 ARRÊT DE LA MACHINE	14
8. ENTRETIEN	14
8.1 INDICATIONS GENERALES	14
8.2 MOTEUR	15
8.3 OPERATIONS D'ENTRETIEN ORDINAIRE	15
CHANGEMENT ET AJOUT D'HUILE DE TRANSMISSION	16
RÉGLAGE DES CÂBLES	16
RÉGLAGE OU SUBSTITUTION DE LA COURROIE DE TRANSMISSION	17
RÉGLAGE DE LA TENSION DES CHENILLES	17
SUBSTITUTION DES CHENILLES	17
PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'HIVER	18
PÉRIODES DE LONGUE INACTIVITÉ	18
9. DEMOLITION	18
10. BRUIT AÉRIEN ET VIBRATIONS GÉNÉRÉS PAR LA MACHINE	19
DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ	20

1. Introduction

Cher Client,

cette notice, riche de notre expérience, a été rédigée afin d'aider l'utilisateur de la machine à un emploi correct de celle-ci dans toutes les phases de sa vie et de l'avertir des risques et des contre-indications que cet engin comporte.



La machine ne doit pas être utilisée par qui n'aurait pas lu, compris et appris les instructions contenues dans cette notice.



La notice doit être conservée près de la machine, dans un lieu sûr accessible à toutes les personnes qui doivent la consulter.

En cas de perte ou de détérioration de cette notice, la demander au revendeur en fournissant les informations concernant la machine.

La notice et la déclaration de conformité doivent toujours accompagner la machine, tant en cas de revente qu'en cas de location/fin de location.



Les instructions, les dessins et la documentation contenus dans cette notice sont de nature technique réservée, propriété du fabricant et ne peuvent être reproduits en aucune façon, ni intégralement ni partiellement.

Le Fabricant du TRANSPORTEUR décline toute responsabilité pour dommages dus à un usage inapproprié, à négligence ou au non respect des normes de sécurité décrites dans cette notice.

1.1 Informations concernant la garantie



Nous rappelons à l'utilisateur du TRANSPORTEUR en l'objet qu'avant de l'utiliser, il faudra informer toutes les personnes appelées à s'en servir sur les conditions d'utilisation et les contre-indications relatives à son emploi; informations qui sont reportées dans cette notice et grâce auxquelles il est possible d'obtenir les meilleures prestations de la machine.

En effet, nous avons constaté que nombre d'inconvénients signalés sur les machines en phase de travail sont imputables principalement à des négligences de l'utilisateur ou à des entretiens et/ou réglages effectués de façon erronée.



C'est pourquoi nous ne pouvons accepter des demandes d'indemnisation pour des dommages causés par des manœuvres erronées ou des arrêts de la machine.

Les parties électriques et mécaniques d'usure ne font pas partie de la garantie.

En outre, nous déclinons toute responsabilité pour des dommages occasionnés pendant le transport, le déballage et le déplacement de la machine.

Pour les parties mécaniques, la garantie ne concerne que les pièces de rechange, pas la main d'œuvre ni le transfert pour le montage.

Les éventuelles parties défectueuses à réparer devront nous parvenir **Franco de port** et elles seront réparées et réexpédiées par nous en **Paiement contre-remboursement.**



Toute commande de pièces de rechange devra être accompagnée des indications suivantes:

- **N° de matricule**
- **Année de fabrication**
- **Code de la pièce de rechange (voir notre Site Internet)**



La garantie a une durée de 24 mois pour usage amateur et de 12 mois pour usage professionnel.

1.2. Formation



Si le TRANSPORTEUR est utilisé c/o une entreprise, avant de l'utiliser, il faudra informer et former toutes les personnes appelées à s'en servir sur les conditions d'utilisation et les contre-indications relatives à son emploi; informations qui sont reportées dans cette notice et grâce auxquelles il est possible d'obtenir les meilleures prestations de la machine.

Pour usages non professionnels, la formation de l'utilisateur doit être effectuée par le vendeur de la machine.



L'Information et la Formation peuvent être enregistrées dans le tableau 1.

Argument	Formateur	Utilisateur	Date

Tableau 1 – Information et Formation effectuées

1.3 Symboles utilisés

Pour améliorer la compréhension de cette notice, voici la signification de certains termes et symboles utilisés:



Notes à lire attentivement.



Utilisateur: personne chargée d'installer, de régler, de faire fonctionner la machine, d'exécuter l'entretien ordinaire et de la nettoyer.



Technicien Qualifié: personne spécialisée, formée à cet effet et apte à effectuer tant des interventions pour la mise au point et la mise en route de la machine que des opérations d'entretien extraordinaires ou des réparations qui requièrent une connaissance particulière de la machine, de son fonctionnement, des sécurités et des modalités d'intervention.



Avant d'effectuer toute opération, lire la notice d'utilisation



Indique la présence d'un danger



Indique une interdiction



Indique une obligation

Les notes reportées dans cette notice sont colorées selon les indications suivantes:

BLEU

ROUGE

ORANGE

OBLIGATION

INTERDICTION

DANGER

1.4 À lire tout de suite

ATTENTION



AVANT DE:

- ⇒ DÉPLACER LA MACHINE;
- ⇒ UTILISER LA MACHINE;
- ⇒ EFFECTUER DES OPÉRATIONS DE RÉGLAGE;
- ⇒ EFFECTUER DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN;
- ⇒ EFFECTUER DES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE;



LIRE LES NOTICES D'UTILISATION (MACHINE ET MOTEUR)



Si le transporteur est utilisé c/o une entreprise, se rappeler de remettre une copie des notices au responsable de l'atelier d'entretien. Le responsable de l'atelier doit remettre à l'utilisateur de la machine un extrait des notices contenant les informations relatives aux mentions que celui-ci doit effectuer; voir le paragraphe "Formation".

2. Utilisation

Le **TRANSPORTEUR**, désormais appelé ci-après machine, est destiné à être utilisé dans le domaine agricole ou horticulture-pépinière.

Ceci est une machine de type automoteur à chenilles qui permet d'effectuer le transport d'objets dans les limites de poids et dimensions indiquées dans le tableau 2. La charge maximale de la machine est reportée aussi sur la machine elle-même.

La machine, pour se déplacer, est dotée d'un moteur à combustion interne dont le manuel d'utilisation est livré avec la machine.



LA MACHINE PRÉSENTE DES RISQUES DE NATURE MÉCANIQUE, THERMIQUE, RISQUES GÉNÉRÉS PAR DES SUBSTANCES AINSI QUE DES RISQUES DUS AU BRUIT ET AUX VIBRATIONS.



La machine doit être installée, utilisée, entretenue et démolie uniquement par des adultes et des personnes expertes, informées et formées selon le contenu de cette notice (voir parag. 1.2 "Formation"), et revêtues des dispositifs de protection quand cela est requis. Les limites, les obligations et les interdictions pour l'utilisation de la machine sont reportées au paragraphe 7.3.1 "Risques, limites, obligations et interdictions généraux relatifs à l'utilisation de la machine".

Certaines interventions d'entretien doivent être effectuées uniquement par du personnel spécialisé (voir paragraphe "Entretien").

En cas de modifications effectuées par l'utilisateur, ce dernier est tenu d'ôter le marquage CE.



La machine a besoin pour son fonctionnement de la présence constante d'une personne. La/les positions de l'utilisateur sont indiquées au paragraphe 7.3.2 "Position utilisateur".



Ne pas effectuer de manœuvres sur ou avec la machine en cas de fatigue ou dans un état d'altération psychophysique.

Ne pas effectuer de manœuvres sur ou avec la machine dans des lieux humides ou avec des conditions météorologiques instables ou dégradées.

Ne pas modifier les dispositifs de commande et les protections de la machine.

La machine n'est pas appropriée à une utilisation dans des espaces à risque d'explosion.



Tout ce qui n'est pas expressément indiqué dans la présente notice est à considérer interdit et dangereux pour l'utilisateur.

3. Description de la machine

3.1 Description générale

La machine est réalisée sur un châssis métallique sur lequel sont fixés les groupes et composants suivants:

- le moteur endothermique,
- le groupe de transmission et vitesses : organes de transmission, levier et groupe vitesses,
- le système de déplacement constitué de chenilles, roues dentées, roues folles et galets,
- le plateau basculant.
- le guidon de manœuvre avec commandes utilisateur (voir parag.3.2).

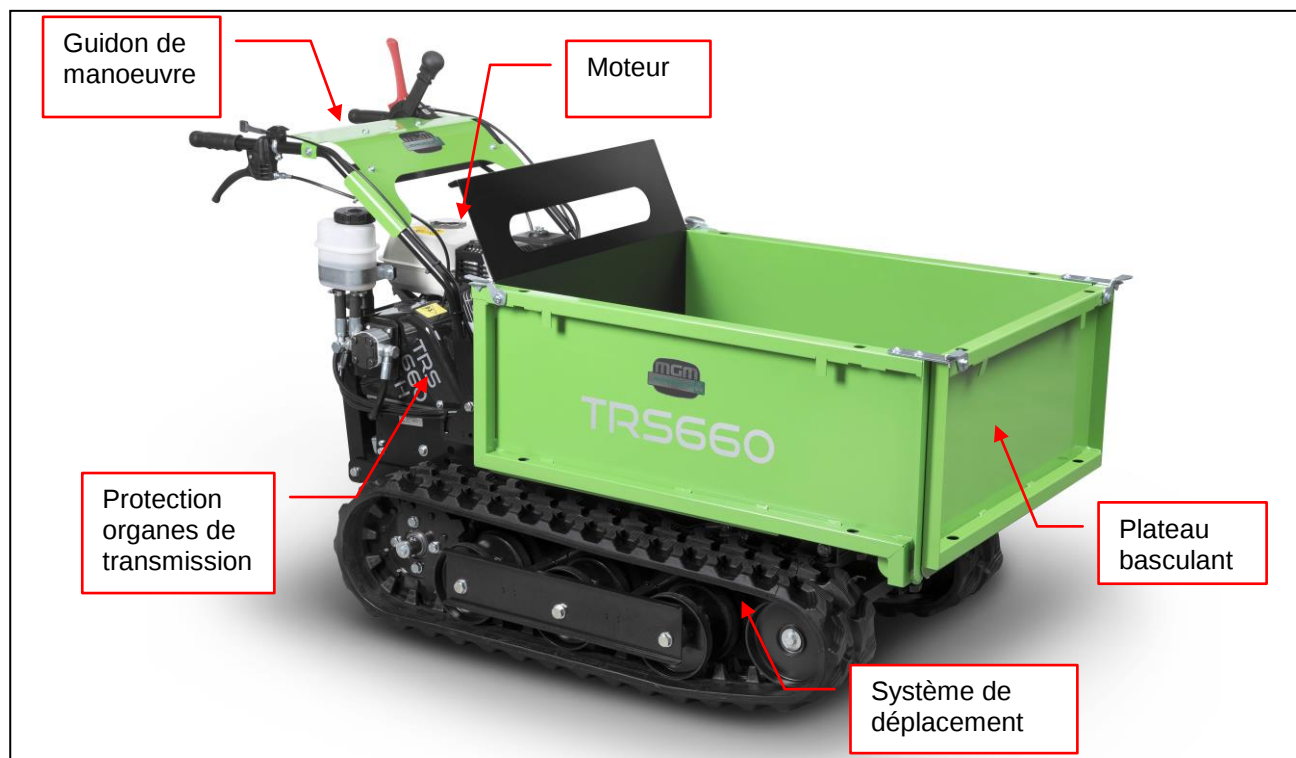
La machine est dotée en outre de parties fixes pour la protection d'organes en mouvement:

- protection organes de transmission
- protection frontale chenilles

Les groupes et les composants décrits sont illustrés Figure 1.

La machine peut être dotée sur demande de caisson dumper galvanisé et basculement hydraulique.

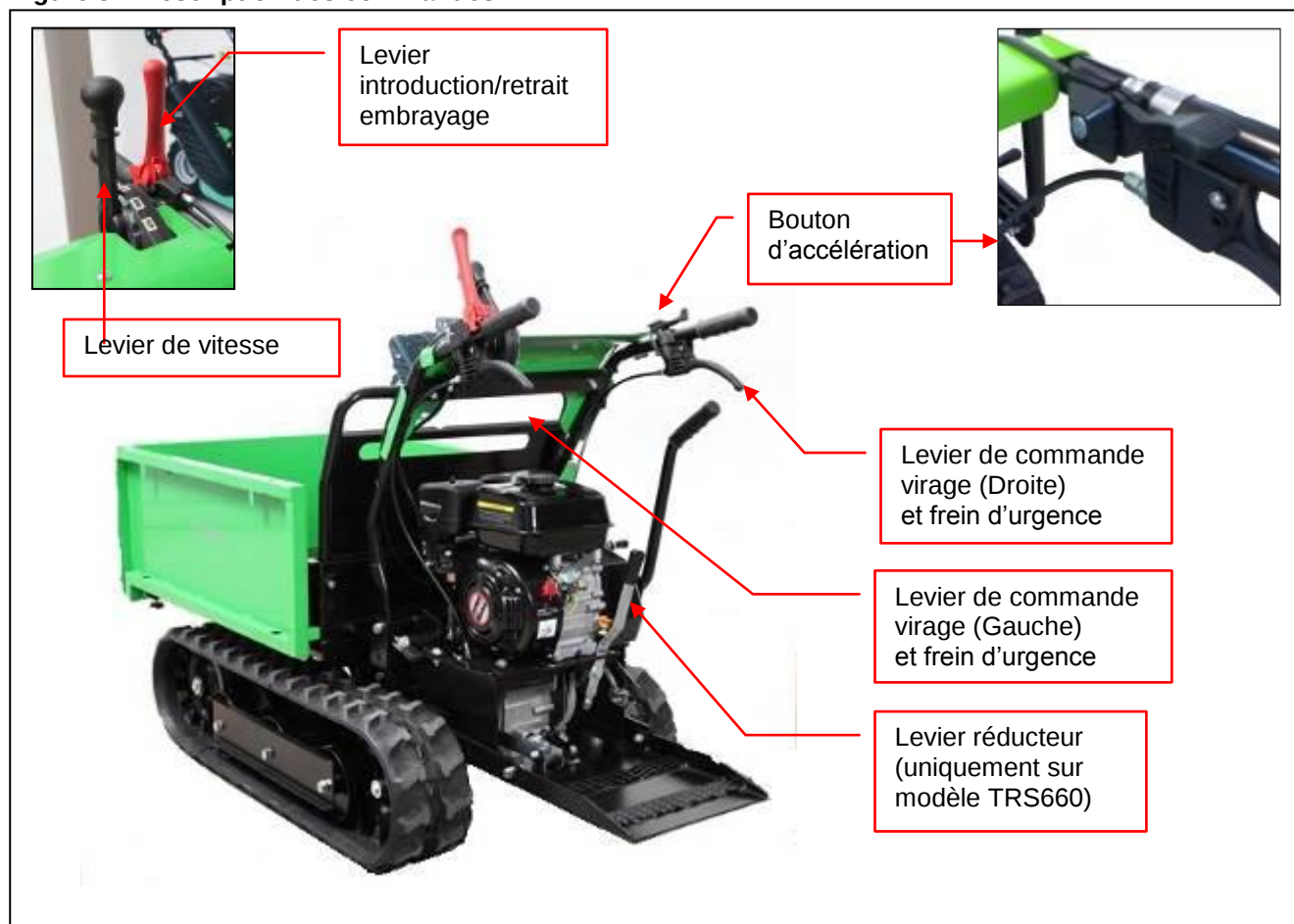
Figure 1 – Vue générale



3.2 Description des commandes

La Figure 3 illustre les dispositifs de commande de la machine.

Figure 3 – Description des commandes



3.3 Caractéristiques et prestations

Le tableau 2 indique les caractéristiques techniques et opérationnelles de la machine

Tableau 2 – Caractéristiques et prestations

	Serie TRS660
Usage	Diurne
Poids à vide	280 Kg- 295 Kg (basculement hydraulique)
Charge maximale	600 Kg
Pente maximale à vide	25°
Pente maximale à charge maximale	15°
Surface min. plateau	0,5 m2
Dimensions	Voir fiches techniques
Vitesse max avant/arrière	
Nombre de vitesses	4 Avant + 2 Marche Arrière
Caractéristiques du moteur	Voir notice du moteur

4. Déplacement et transport



RISQUE DE CHUTE D'OBJETS

Le poids de la machine est indiqué au tableau 2.

La machine peut être déplacée en la soulevant de terre, en utilisant des appareils de levage (grue) ou chariots élévateurs.



L'opération de déplacement et transport au moyen d'appareils de levage ou de chariots élévateurs doit être exécutée par des utilisateurs experts dans l'emploi de telles machines, dans le respect des normes de sécurité.

En cas de levage au moyen d'accessoires tels que cordes ou chaînes, les points d'ancrage doivent se situer uniquement sur le châssis de la machine.

5. Remisage de la machine



Quand elle n'est pas utilisée, la machine doit être stockée dans un local sec, si possible fermé ou de toute façon protégé des agents atmosphériques, avec une température comprise entre -10 e + 40°C et humidité inférieure à 80%. Le plan d'appui de la machine doit être sec et plat.

6. Réglage du plateau basculant



RISQUE DE CONTUSION ET D'ÉCRASEMENT



Avant d'effectuer les réglages, revêtir des gants et des chaussures de protection.

Il est possible d'élargir ou de rétrécir l'encombrement du plateau en agissant sur les rebords (Figure 4).

Figure 4 – Réglage des rebords



Vis de blocage

Dévisser les vis de blocage des rebords (2 pour chaque rebord)

Élargir les rebords en tirant dessus ou sur les barres



7. Utilisation de la machine

L'utilisation de la machine comprend le plein de carburant, la mise en route, l'emploi et l'arrêt de la machine; les modalités d'exécution de ces opérations sont décrites dans les paragraphes suivants.

7.1 Plein de carburant



RISQUE D'INHALATION DE GAZ ET DE VAPEURS



RISQUE D'INCENDIE



Le plein de carburant et la vidange du réservoir doivent se faire comme indiqué sur la notice du fabricant du moteur.



Il est interdit de manipuler du carburant dans des locaux fermés ou peu aérés.

Il est interdit de manipuler du carburant moteur allumé ou encore chaud.

Ne pas fumer.

Ne pas causer de débordements de carburant.

Ne pas allumer le moteur si du carburant a été renversé accidentellement: nettoyer avec des moyens appropriés les parties salies.

En cas d'utilisation sur de fortes pentes, ne pas trop remplir le réservoir pour éviter tout débordement du combustible.

7.2 Démarrage de la machine



RISQUE DE CONTUSION ET D'ÉCRASEMENT



RISQUE D'INHALATION DE GAZ ET DE VAPEURS



Pour le démarrage du moteur se référer à sa notice d'emploi livrée avec la machine.

Revêtir des gants et chaussures de protection et des protecteurs auditifs.

Avant l'allumage de la machine s'assurer toujours que:

- la ventilation est suffisante (se placer à l'air libre, en extérieur);
- le levier introduction/retrait de l'embrayage ne doit pas être enclenché.



Avant de démarrer la machine, vérifier que le réservoir contient suffisamment de carburant et que le robinet d'arrivée d'essence est ouvert.

Pour démarrer la machine:

1. déplacer le levier accélérateur de la position "0" à la position "lièvre" (voir fig. 3),
2. allumer le moteur en suivant les indications de la notice le concernant.

7.3 Utilisation

7.3.1 Risques, limites, obligations et interdictions générales sur l'utilisation de la machine.



DANGER DÙ À LA PRÉSENCE D'ORGANES EN MOUVEMENT



RISQUE DE CONTUSION CONTRE LES ORGANES DE LA MACHINE



RISQUE DE VAPEURS DE CARBURANT ET GAZ D'ÉCHAPPEMENT



RISQUE DE CHUTE OU DE TRÉBUCHEMENT



RISQUE DE RENVERSEMENT



RISQUE DE BRÛLURE OU D'INCENDIE DÙ AUX SURFACES CHAUDES



Certains dangers sont mis en évidence par l'affichage de panneaux indicatifs sur la machine.



Remplacer rapidement les étiquettes abîmées ou détériorées; si nécessaire, les demander au constructeur.



Afin d'éviter les dangers indiqués précédemment, respecter les obligations et interdictions suivantes:

- avant d'utiliser la machine il est obligatoire de revêtir des gants de protection, des chaussures de sécurité anti-glisse et des protecteurs auditifs;
- revêtir des vêtements adaptés, éventuellement un masque sur les terrains poussiéreux;
- travailler uniquement avec un bon éclairage (à la lumière du jour si possible);
- inspecter la zone de travail, s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles (bâtons, pierres, fils métalliques, etc.);
- si l'utilisateur doit s'éloigner de la machine de plusieurs mètres ou pendant quelque temps, éteindre le moteur;
- avant et après le transport d'objets, vérifier toujours la stabilité du chargement sur le plateau/caisson; fixer éventuellement le chargement avec des ancrages adaptés;
- si les gaz d'échappement vont vers l'utilisateur, changer de direction de travail;
- faire attention aux surfaces chaudes du moteur ;

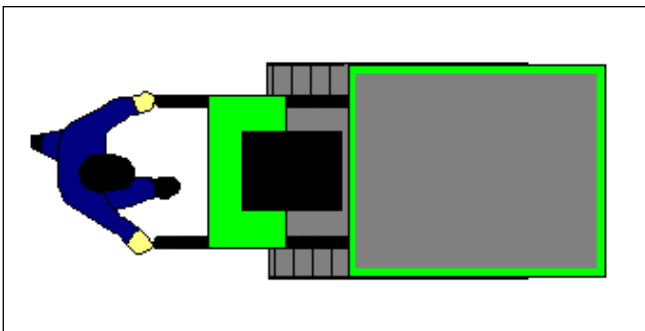


- ne pas travailler dans des conditions environnementales et atmosphériques défavorables (pluie, vent, températures trop chaudes ou trop froides);
- ne pas travailler dans des lieux fermés avec moteur allumé;
- ne pas travailler sur terrains mous et/ou peu consistants;
- usage interdit sur terrain avec pente supérieure à 10° en toute direction;
- usage interdit à proximité de personnes ou d'animaux;
- usage interdit si la machine est dépourvue des carters de protection;
- usage interdit si les dispositifs de sécurité ont été ôtés ou cassés, sont défectueux ou désactivés;
- le chargement ne doit pas obstruer la vue de l'utilisateur;
- ne pas dépasser la charge maximale indiquée au tableau 2 et reportée sur les pictogrammes appliqués sur la machine;
- il est interdit de circuler sur route;
- il est interdit de transporter des personnes;
- il est interdit de traîner ou pousser des objets;
- il est interdit de revêtir écharpe, cravate, vêtement flottant, bagues, bracelets et toute chose (courroie, corde, etc..) pouvant se coincer dans les engrenages.

7.3.2 Position de l'utilisateur

- Pendant l'emploi, l'utilisateur adopte la position indiquée Figure 5.

Figure 5 – Position de l'utilisateur



La machine est dotée d'un marchepied pour le transport du conducteur.

Figure 6 – Marchepied du conducteur



Blocage/Déblocage
Réglage guidon et
marchepied



Fig. 6A

Le levier de désengagement (Fig. 6A) permet le réglage du guidon et l'ouverture du marchepied pour le transport de l'utilisateur.



L'utilisation du marchepied entraîne des risques supplémentaires; durant son utilisation, respecter les mesures de sécurité suivantes, en plus des mesures indiquées au paragraphe 7.3:

- le marchepied ne doit être utilisé pour le transport de l'utilisateur que sur des terrains stables, plats et dépourvus d'aspérités;
- n'effectuer des accélérations, freinages ou changements brusques de direction que s'ils sont strictement nécessaires.
- avant tout usage du marchepied, il est obligatoire de s'assurer de l'absence de trous ou d'affaissement de terrain sur le parcours; un brusque changement d'inclination de la machine peut catapulte le conducteur vers l'avant.



L'utilisation du marchepied en marche arrière est empêchée par le système de transmission de la machine, en particulier:

- marche arrière enclenchée, il est impossible d'abaisser le marchepied;
 - marchepied abaissé, il est impossible d'enclencher la marche arrière;
- Eviter d'endommager la machine en forçant le levier de marche arrière ou le marchepied.**

7.3.3 Chargement du plateau/caisson



RISQUE DE FATIGUE, RISQUE DE CONTUSION



Veiller à ce que le poids du chargement ne soit pas supérieur à ce que l'on peut physiquement soulever; faire en sorte que le parcours depuis le point de récolte des objets jusqu'à la machine soit le plus bref possible.

L'opération de chargement ne doit se faire qu'avec le plateau/caisson en position horizontale, bloqué/e sur le châssis.

Si le chargement est instable, le fixer soigneusement à la machine.



Ne pas soulever manuellement des poids supérieurs à 30 Kg.

Respecter toujours les limites de charge de la machine reportées au tableau 2.

Veillez à ce que le chargement soit adapté aux dimensions du plateau /caisson et ne gêne pas la vue de l'utilisateur pendant les opérations de transport.



L'opération de chargement peut se faire moteur en marche à condition que l'utilisateur reste près de la machine.

7.3.4 Utilisation de la machine



Se placer comme indiqué à la Figure 5. Avancer toujours de façon appropriée (marcher, ne pas courir) en tenant compte des conditions physiques personnelles.

Pendant le transport, veiller à ne pas renverser de personnes, animaux, objets proches.

En cas de travail sur des sols très pentus (> 6%), ne avancer pas transversalement, mais en montée et descente directes. Faire très attention pendant les changements de direction.

En cas de panne ou de danger, relâcher immédiatement le levier introduction/retrait de l'embrayage.

Pour déplacer la machine, agir de la façon suivante:

Pour sélectionner les vitesses, relâcher le levier de commande d'embrayage-avancée et agir sur le levier de vitesse pour sélectionner la marche désirée (Figure 7). Choix de 2 vitesses en Marche Avant (« 1 » et « 2 ») et 1 vitesse en Marche Arrière (« RM ») ; si la marche n'entre pas, exercer une légère pression sur le levier embrayage/frein/avancement.



Levier
introduction/retrait
embrayage

Pour sélectionner les gammes du réducteur, relâcher le levier de commande embrayage/frein/avancement, agir sur le levier du réducteur pour sélectionner la gamme (Fig.6-A). Deux gammes d'avancement sont disponibles (lièvre) ou (tortue). Si la gamme ne s'enclenche pas, exercer une légère pression sur le levier de commande embrayage/frein/avancement.

Pour effectuer un changement de direction:

- le levier de commande/virage Droite (Fig. 3) permet à l'utilisateur de mettre au point mort la chenille de droite s'il est tiré à-demi, de freiner la chenille si tiré à fond. Le système a été conçu afin de faciliter le changement de direction de la machine.
- Le levier de commande/virage Gauche permet d'effectuer les mêmes opérations décrites ci-dessus sur la chenille Gauche (Fig.3).
- **Si l'on tire les deux ensemble à fond, ils peuvent agir comme frein d'urgence.**

Pour arrêter la machine, il suffit de relâcher le levier introduction/retrait embrayage.



Ne pas effectuer le changement de vitesse en mouvement ou avec le levier d'avancement abaissé; on risque d'endommager la boîte de vitesse de façon irréversible.

Figure 7 – Levier de vitesse

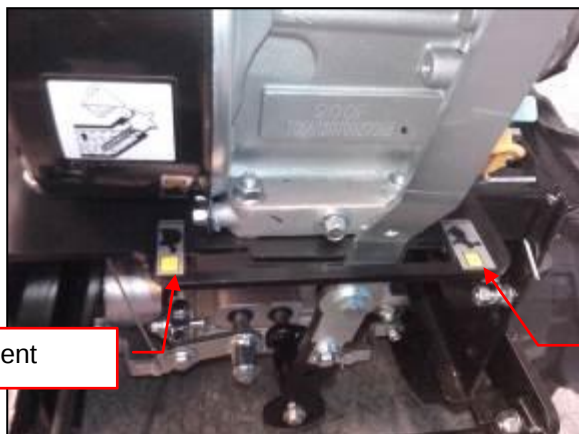


Position R : Marche Arrière

Position 1 : Marche Avant,
vitesse réduite

Position 2 : Marche Avant,
grande vitesse

Figure 7-A – Réducteur de vitesse



Lent

Rapide



Pour actionner le levier réducteur de vitesse, arrêter obligatoirement la machine et opérer sur des pentes inférieures à 10%. En cas de nécessité, toujours utiliser les freins d'urgence (levier de commande direction Droite et Gauche – voir photo 3) en tirant à fond.

7.3.5 Opération de déchargement



RISQUE DE FATIGUE, RISQUE DE CONTUSION



Veiller à ce que pendant les opérations de déchargement l'utilisateur ne soit pas renversé par les objets à décharger.

Pour effectuer le déchargement, il est possible d'utiliser le basculement du plateau/caisson; pour cette opération, suivre les indications reportées à la Figure 7.

Figure 7 – Basculement du plateau/caisson



Débloquer le levier de fixation du plateau / caisson



Soulever le plateau / caisson en utilisant le levier de déchargement



Après le déchargement, reporter le plateau/caisson en position horizontale et vérifier son blocage.

7.4 Arrêt de la machine

Pour éteindre le moteur de la machine il suffit de placer sur "0" la manette de l'accélérateur.

8. Entretien

8.1 Indications générales



Ne pas négliger les opérations d'entretien: la durée et l'efficacité de la machine dépendent aussi de la façon dont elle est entretenue.



RISQUE DE CONTUSION ET D'ÉCRASEMENT



Les opérations d'entretien ordinaire indiquées dans cette notice peuvent être effectuées uniquement par des personnes expertes, formées et informées sur le contenu de cette notice.

Les opérations d'entretien extraordinaire doivent être effectuées par un personnel spécialisé et autorisé par le constructeur.

Les opérations d'entretien doivent être exécutées moteur éteint et machine en position d'équilibre sûr; si nécessaire, soulever la machine en prenant des mesures de sécurité adéquates.



Pendant les opérations d'entretien, il est obligatoire de revêtir des gants de protection.



L'exécution de réparations « à la va-vite » est interdite; elles doivent être effectuées de façon rigoureuse et définitive.



Pendant les opérations d'entretien où l'utilisateur peut entrer en contact avec des substances chimiques, respecter les dispositions ci-dessous :



RISQUE LIÉ À DES SUBSTANCES DANGEREUSES



Il est rappelé à l'utilisateur que, lors de l'emploi de substances dangereuses, il faut appliquer les indications reportées dans leurs fiches de sécurité qui doivent être fournies par le producteur de ces substances. Suivre les indications reportées sur les récipients.

8.2 Moteur



RISQUE DÛ AUX SURFACES CHAUDES



Les opérations d'entretien sur le moteur doivent se faire quand il est éteint et froid. Pour le détail relatif aux opérations d'entretien du moteur, consulter la notice du constructeur du moteur qui accompagne la machine.

8.3 Opérations d'Entretien Ordinaire

Le tableau 3 indique les opérations d'entretien ordinaire et leur fréquence.

Tableau 3

TYPE D'INTERVENTION	FRÉQUENCE
Nettoyage	Quotidienne
Graissage des articulations	Mensuelle
Graissage des éléments des chenilles (où cela est prévu)	Mensuelle
Contrôle des niveaux d'huile de la boîte de vitesse	Hebdomadaire
Remplacement de l'huile de la boîte de vitesse	300 h de travail
Contrôle des vis de fixation	Semestrielle
Rétablissement de la bonne tension des chenilles	Quand nécessaire
Remplacement des chenilles si trop usées ou présentant des cassures étendues	Quand nécessaire

8.3.1 Nettoyage



La machine utilise des substances dangereuses (carburant); le nettoyage de ses parties est possible en respectant les procédures reportées dans la notice du constructeur du moteur.

Le nettoyage doit être exécuté:

- quotidiennement après chaque usage. La fonctionnalité et la durée de la machine dépendent aussi de la façon dont elle est conservée.
- éventuellement pendant l'utilisation si on le retient nécessaire (éteindre le moteur).

La machine est dépourvue –dans les limites consenties par ses fonctions- d'angles aigus, d'arêtes vives ainsi que de surfaces rugueuses pouvant provoquer des lésions.



Le nettoyage des aires de travail ou d'autres parties de la machine doit être effectué avec l'emploi d'outils, méthodes et produits adaptés à cet effet et à l'environnement spécifique, après avoir revêtu les Dispositifs de Protection Individuelle adaptés.
 Pour la manipulation des substances, suivre les indications des fiches de sécurité.
 Le retrait de poussière, terre, mauvaises herbes ou autre salissure présente sur les équipements, sur les roues ou autres parties de la machine doit être effectué, si nécessaire, au moyen d'outils et méthodes adaptés à cet effet (par exemple un jet d'eau).
 Pendant l'éventuelle utilisation d'un jet d'eau, ne pas toucher des parties délicates de la machine (parties électriques, moteur, etc.), personnes, animaux et objets tout proches.
 Le nettoyage à l'air comprimé doit être effectué uniquement avec de l'air sec.



Ne pas utiliser de jet d'eau pour nettoyer le moteur.

8.3.2 Lubrification et graissage

CHANGEMENT ET AJOUT D'HUILE DE TRANSMISSION

Vérifier périodiquement le niveau de l'huile.
 Pour cette opération, il est nécessaire de s'adresser à un **Atelier Agréé**.

RÉGLAGE DES CÂBLES

Vérifier périodiquement le bon fonctionnement des câbles de commande



IMPORTANT: après avoir effectué le réglage des câbles, vérifier le bon fonctionnement de la machine. Si le fonctionnement résulte anormal, s'adresser à un Atelier Agréé ou, à défaut, contacter directement l'Entreprise MGM Snc.

RÉGLAGE DU CÂBLE EMBRAYAGE-FREIN-TRACTION

- 1- Desserrer l'écrou avec la clé correspondante (Fig. 9)
- 2- Régler la pince à l'aide de la tige.
- 3- Serrer l'écrou.



Écrou

Tige

Fig. 9

RÉGLAGE CÂBLE DIRECTION

Moteur éteint, tirer le levier comme pour tourner, sans trop forcer le mouvement et vérifier qu'entre la manette et le levier il y ait un espace de 3-5 mm

RÉGLAGE OU SUBSTITUTION DE LA COURROIE DE TRANSMISSION

Pour le réglage ou la substitution de la courroie de transmission, s'adresser à un Revendeur Agréé, ou, à défaut, contacter directement l'Entreprise MGM Snc.

RÉGLAGE DE LA TENSION DES CHENILLES

Vérifier périodiquement la tension des chenilles.

- 1- Placer le transporteur à chenilles sur un terrain plat et solide (Fig. 10).
- 2- Relever le plateau de charge et insérer une barre de sécurité (Fig. 11).
- 3- S'il est nécessaire de tendre la chenille, agir sur le serre-chenille placé à l'intérieur du châssis. Desserrer le contre-écrou (1) et visser le boulon (2) jusqu'à obtenir la mesure exacte (Fig. 12) puis serrer le contre-écrou.



IMPORTANT: après avoir effectué le réglage des chenilles, vérifier le bon fonctionnement de la machine. Si le fonctionnement résulte anormal, s'adresser à un Atelier Agréé ou, à défaut, contacter directement l'Entreprise MGM Snc.

SUBSTITUTION DES CHENILLES

Pour la substitution des chenilles, s'adresser à un Revendeur Agréé ou, à défaut, contacter directement l'Entreprise MGM Snc.



Fig. 10



Fig. 11

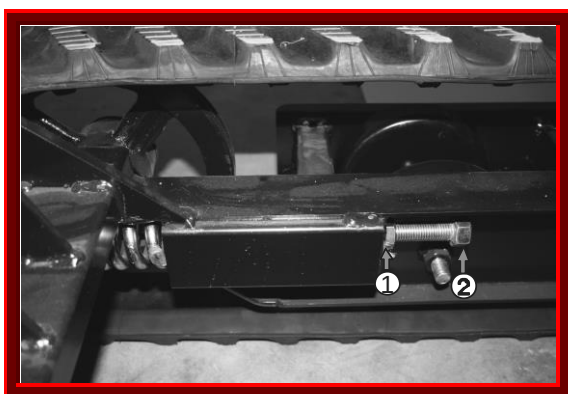


Fig. 12



Fig. 13

SCELLÉ DE SÉCURITÉ (Fig. 13)

En cas de rupture d'un scellé de sécurité, actionner le frein d'urgence en tirant le levier de commande/direction à fond. Ne substituer les scellés de sécurité qu'avec des pièces de rechange d'origine.

SUBSTITUTION DES SCELLÉS DE SÉCURITÉ (Fig. 14 – 15)



Fig. 14 Aligner le trou du cylindre externe avec le trou de l'arbre interne contenant le scellé cassé



Fig. 15 utiliser le nouveau scellé pour retirer le scellé cassé en s'aidant éventuellement d'un marteau

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'HIVER

En hiver, enlever saleté et boue de la machine et la positionner sur un terrain solide et sec. La saleté non ôtée pourrait geler, entraînant des dommages pour l'engin.

Si le gel bloque un élément de la machine, ne pas forcer le mouvement. Verser dessus de l'eau chaude et attendre qu'il se dégèle. (La garantie ne couvre pas d'éventuels dommages provoqués par le gel ou par des manœuvres forcées).

PÉRIODES DE LONGUE INACTIVITÉ

Lorsque l'on prévoit de ne pas utiliser la machine pendant une longue période, ôter l'essence du carburateur et du réservoir de carburant. Dans le cas contraire, la détérioration de l'essence pourrait causer des problèmes au système d'alimentation et des difficultés de mise en route.

Ôter la saleté et tout matériel étranger à la machine et aux chenilles en veillant à ne pas mouiller les éléments du moteur.

Changer l'huile du moteur (pour cette opération, se référer à la notice du moteur).

Garer la machine à couvert dans un endroit sec et bien ventilé.

Nettoyer chaque partie de la machine, surtout démarreur, filtre à air, pot d'échappement et carburateur.

Ôter la rouille et faire les retouches nécessaires avec un produit anti-rouille.

Si l'on remet la machine en route sans avoir enlevé la saleté et les débris d'herbe, ceux-ci peuvent entraîner une surchauffe du moteur et provoquer un incendie.

Lubrifier toutes les parties mobiles et exécuter les réparations dont la machine a besoin.

Couvrir la machine avec une bâche pour la protéger de la poussière.

9. Démolition

La machine est constituée principalement de matériaux ferreux (structures portantes, moteur, châssis, mécanismes, etc.), plastique et câbles, etc. ne nécessitant pas un traitement particulier pour leur élimination.



La machine doit être démolie selon les lois en vigueur.

L'huile du moteur et de la boîte de vitesse doivent être éliminées selon les lois en vigueur.

L'utilisateur doit se renseigner sur les substances qui nécessitent un traitement particulier et sur les lois en vigueur concernant leur élimination.

Il est rappelé à l'utilisateur l'obligation, lors de la démolition de la machine, de détruire les plaques d'identification et les documents concernant la machine.

Au moment de la démolition, il est de toute façon opportun de séparer les parties en matière plastique des parties métalliques pour les envoyer à des centres de tri sélectif dans le respect des normes en vigueur dans le pays où la machine est utilisée.

En ce qui concerne les parties métalliques de la machine, il suffit de séparer les parties en acier des autres métaux ou alliages pour un envoi sélectif au centre de recyclage par fusion.

10. Bruit aérien et Vibrations générés par la machine

Niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A dB (A)	Puissance acoustique dB (A)	Accélérations sur les poignées du guidon EN 1033 – 28662/1 m/s ²
91	96	14,1



Conseils en ce qui concerne les Vibrations:



Quand l'utilisateur, pendant le travail, s'aperçoit que:

- les muscles de ses doigts deviennent blancs;
- il ressent des fourmillements et une torpeur dans les doigts;
- il a de la difficulté à fermer les mains;
- il ressent des douleurs au poignet, au coude, etc.,



Il doit interrompre immédiatement le travail avec la machine

DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Aux termes de la Directive 2006/42CE

JE, SOUSSIGNÉ

Gianni MARCONI, Représentant Légal de l'Entreprise

MGM snc des Frères Gianni et Mario MARCONI

Via M. Guzzini, n°4 – 62019 RECANATI (MC) – ITALY

Tél. : +39 0717578051 Fax: +39 0717578682

EN QUALITÉ DE CONSTRUCTEUR

DÉCLARE SOUS MON ENTIÈRE RESPONSABILITÉ QUE LA MACHINE

Type de machine	Transporteur à chenilles
Personne autorisée à rédiger la notice technique	MARCONI Gianni
Classification (P. J. 1 D. Lgs 262/2002 - Directive 2000/14/CE)	Dumper
Modèle	
Matricule	
Année de fabrication	
Puissance nette installée	< 55 kw
Procédure d'évaluation	Procédure 1 dont Pièce Jointe VI
Niveau de puissance sonore toléré	L _W toléré 101 dBA
Niveau de puissance sonore mesuré	L _W mesuré 96 dBA
Norme de référence	D. Lgs 262/2002 (Directive 2000/14)

EST CONFORME

à toutes les dispositions relatives à la Directive 2006/42/CE

à toutes les dispositions relatives à la Directive 2000/14/CE et mises à jour successives la concernant

La machine a été conçue et construite selon les prescriptions des normes harmonisées suivantes: EN ISO 12100, EN ISO 13857 .

La documentation technique requise par le D. Lgs 262/2002 (réception de la directive 2000/14/CE) est conservée auprès du siège de l'Entreprise MGM snc dei F.lli Marconi Gianni e Mario sise Via M. Guzzini n°4, 62019 RECANATI (MC) – ITALIE aux soins de M. Gianni MARCONI.

Recanati, le

MGM S.N.C.
dei F.lli Marconi Gianni e Mario